
Concevoir et planifier un déménagement de collections

Formation en présentiel

Dates : du 04/12/2025 au 05/12/2025

Durée : 2 jours

Publics visés : Personnels de bibliothèques universitaires ou territoriales en réflexion ou en charge d'un déménagement à venir

Lieu de la formation : Formeret - Espace Vinci, 25 Rue des Jeuneurs , 75002 Paris

Responsable scientifique : Périg BOUJU Chargé de mission déménagement des collections BIU Santé médecine - Université Paris Cité

Compétences visées

Savoir anticiper un déménagement de collections

Savoir préparer, organiser et suivre un déménagement de collections.

Méthodes pédagogiques

Exposés, retours d'expérience, échanges

Contenu de la formation

1 - Pourquoi déménager ? Comprendre les contextes et les enjeux

- * Identifier les motifs d'un déménagement

- * Définir les objectifs : déménager quoi, vers où, dans quelles conditions ?

- * Poser un cadre stratégique du projet et formuler ses besoins

2 - Méthodologie de projet : concevoir et organiser le déménagement

Vadémécum du chef de projet : étapes-clés du déménagement, marchés publics et choix des prestataires, anticipation des besoins logistiques ; outils de pilotage

3 - Produire les documents opérationnels et contractuels

- * Élaborer un plan d'implantation

- * Rédiger le cahier des charges

- * Intégrer les aspects matériels et logistiques

4 - Gestion des équipes : créer un collectif de travail autour du déménagement

Tarifs 390€

STAGE COMPLET

Gratuit pour les personnels des ministères de l'enseignement supérieur et de la culture : [consultez les tarifs particuliers](#)

Formation soutenue par le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture

Soutenu par



Vos contacts

Claudette Laib et Rafiqua Ibrahim Alifou, Gestionnaires stagiaires - Pôle FTLV

Direction des études et des stages

Tél : +33 (0)4.72.11.44.46

Email : formationcontinue@enssib.fr

Candidater à la formation

Dates de candidature : du 26/11/2024 au 22/10/2025.

Une sélection des participants sera effectuée 2 jours après la clôture des candidatures.